

## Compte rendu du CA du mercredi 14 juin 2023

Membres présents : Sylvie DAVID – Anne FRANCO – Brigitte PLANTY – Gilles ROUSSEL – Elena ZIMMERMANN.

Membres excusés : Valérie BONDENET – Paulette GARRET – Sylvie PEDROARENA – Antide PETIT.

La séance débute à 14h 15.

### 1. Approbation du compte rendu du CA du 10 mai 2023 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et introduction de quelques corrections.

À l'occasion de la relecture du paragraphe consacré au concours d'affiches, Brigitte Planty présente le diplôme remis aux lauréats du concours.

### 2. Compte rendu de la sortie culturelle à Vienne et Saint-Romain-en-Gal :

Gilles Roussel, qui en est l'organisateur, rend compte du déroulement de la journée.

La sortie a rencontré un vif succès : le nombre maximum de participants (25) a été atteint, le groupe étant constitué à la fois d'étudiants, de collègues en activité et de retraités ; tous ont été ravis de découvrir des sites d'un grand intérêt historique et artistique et de partager de sympathiques moments de convivialité. Une personne a d'ores et déjà demandé à être inscrite à la sortie de l'année prochaine.

Du point de vue de l'organisation matérielle, tout s'est bien passé : les horaires ont été respectés ; certes, l'horaire de départ du voyage de retour a été légèrement décalé mais le chauffeur a pu rattraper le retard et les participants sont arrivés à Besançon à l'horaire prévu sur le programme. L'ARELAB a pris en charge le coût du transport – très élevé du fait de la distance parcourue et de l'augmentation des prix du carburant –, ce qui a permis de maintenir un tarif raisonnable et attractif, notamment pour les étudiants.

Du point de vue du programme culturel, la visite de Vienne, assurée par une guide passionnée et passionnante, a permis de découvrir non seulement les vestiges gallo-romains de la ville (temple d'Auguste et de Livie, théâtre...) mais aussi médiévaux ; l'après-midi, les participants ont bénéficié aussi d'une visite guidée du site de Saint-Romain-en-Gal portant à la fois sur l'extérieur (quartiers résidentiels et quartiers d'artisans) et sur le musée (commentaire de quelques œuvres).

Les membres présents remercient vivement Gilles Roussel pour son investissement dans ce projet très réussi et très apprécié qui contribue au rayonnement de notre association.

Des pistes de sortie culturelle pour l'année prochaine sont évoquées : Lyon, Villards-d'Héria...

### 3. Préparation de l'audience du jeudi 15 juin 2023 :

Suite à notre demande d'audience auprès de la Rectrice au sujet de la situation des langues anciennes dans l'académie, la délégation de l'ARELAB, composée de Brigitte Planty pour le collège, d'Anne Franco pour le lycée et de Sylvie David pour l'université, va être reçue par Mme Clo-Saunier, IA-IPR, qui va assurer l'audience et en rédigera le compte rendu ; après nous l'avoir fait relire, elle le transmettra à la Rectrice.

Les membres présents dressent la liste des points à aborder lors de l'audience :

- la situation des langues anciennes au collège avec en particulier la question des horaires (un quart seulement des collègues de l'académie disposent de 7 heures pour l'option latin, les autres devant se contenter de 5 heures) ;
- la situation des langues anciennes au lycée avec en particulier les regroupements de niveaux, le problème de la sectorisation (il y a un vivier de latinistes au collège de Châtillon-le-Duc mais comme cet établissement dépend du lycée Jules Haag où le latin n'est plus enseigné, les élèves ne poursuivent pas l'option ; il faudrait savoir si la poursuite de l'option est dérogatoire, permettant à ces élèves de s'inscrire au lycée Ledoux) et la question de la spécialité qui pourrait ouvrir à Besançon au lycée Pergaud ;
- la situation des langues anciennes à l'université avec la difficulté de préparer le Capes de Lettres classiques par la voie du Master MEEF ;

- l'établissement des brochures ONISEP qui donnent des informations ne reflétant pas la réalité des enseignements effectivement dispensés dans les lycées de l'académie, qu'il s'agisse des options ou de la spécialité LLCA ;
- l'absence de nouvelles concernant la tenue récente de sessions pour la certification et le recours effectif à la certification pour pallier l'absence de collègues de lettres classiques dans les établissements de l'académie ;
- l'affectation des stagiaires dans l'académie ;
- les stages et les inconvénients des nouvelles modalités d'inscription.

#### 4. Informations et questions diverses :

- **Les résultats des mutations intra-académiques :**

Cette année, les mouvements pour les postes de Lettres classiques dans l'académie ont été importants et, fait remarquable, tous les postes ont été pourvus. Il y aura deux stagiaires de Lettres classiques dans l'académie : Anne Franco sera tutrice de l'une d'elles ; Brigitte Planty a été également sollicitée mais elle n'a pas encore eu de confirmation.

Elena Zimmermann évoque aussi la situation des étudiants engagés dans les contrats de préprofessionnalisation au métier d'enseignant : ils doivent assumer beaucoup de tâches dans les établissements, ce qui est certes formateur mais lourd, et ce qui nécessite aussi une forte implication de la part de leurs tuteurs.

Une discussion s'engage ensuite à propos du pacte enseignant très controversé.

- **Les stages de bassin :**

Le dernier stage de bassin – celui du Jura – a eu lieu dernièrement ; les collègues présents ont eu ainsi l'occasion de se retrouver et d'échanger sur la pratique de leur métier et sur l'enseignement des LCA ; le nombre de participants était cependant moindre que pour les autres stages de bassin, la date tardive expliquant sans doute que les collègues, soumis à de nombreuses contraintes professionnelles en fin d'année, aient été réticents à s'inscrire.

- **La procédure d'enregistrement des cotisations :**

Brigitte Planty, lors de l'AG de la CNARELA, a entendu parler de la possibilité de recueillir les cotisations par le biais d'HelloAsso – système adopté par l'ARELACLER – et demande s'il serait opportun de recourir à cette plate-forme numérique. La trésorière Elena Zimmermann n'y est pas favorable : elle estime que le système est valable surtout pour de grosses associations ou pour des événements ponctuels et que d'autre part, les adhérents de l'ARELAB règlent sans difficulté leur cotisation par le biais traditionnel d'un chèque, envoyé par voie postale ou remis directement à la trésorière ou à la présidente lors des réunions de l'association ou des stages de bassin. Il est donc décidé de conserver ce mode d'enregistrement des cotisations.

- **La préparation de l'AG du 20 septembre :**

Elle se tiendra cette année à Canopé mais la réservation de la salle n'est pas encore confirmée. Brigitte Planty enverra aux adhérents à la mi-juillet une lettre d'informations à laquelle elle joindra la convocation à l'Assemblée Générale et le pouvoir. Gilles Roussel réservera en septembre le restaurant pour le repas de midi et les collègues souhaitant y participer pourront alors s'inscrire auprès de lui.

- **La prochaine exposition au musée des Beaux-arts de Besançon :**

Valérie Bondenet nous informe que la prochaine exposition au musée des Beaux-Arts de Besançon sera consacrée à l'épigraphie latine et s'intitulera « Lettres Séquanais ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 50.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID